

## ATTESTATION ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

La société certifie que : **ABOARD RAFTING**  
**8 place de l'Eglise**  
**04120 CASTELLANES**

Est titulaire d'un contrat n° 54928207 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison des dommages causés aux tiers, dans le cadre des activités garanties par le présent contrat.

Ce contrat a pour objet de garantir les activités suivantes :

**1)- Activités en eau-vive (qui représentent environ 80% de l'activité) :**

- Rafting (descente en raft avec un guide à bord)
- Cano-reft (descente accompagnée en canoë gonflable avec un guide)
- Air-boat (descente accompagnée en kayak gonflable avec un guide)
- Aqua-rando (randonnée aquatique avec un guide)
- Canyoning (descente de canyon avec un guide)

**2)-Parcours aventure en forêt (qui représente 20% de l'activité) :**

- Parcours pitchouns (sous surveillance des parents)
- Parcours juniors (sous surveillance des opérateurs)
- Parcours aventure (sous surveillance des opérateurs)

La présente attestation, est délivrée pour la période du 01/04/2022 au 31/03/2023 sous réserve du règlement de la prime émise.

Le présent document établi par Allianz IARD a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz IARD au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garanties opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions...)

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de Compagnie est réputée non écrite. Fait à Lyon, le 25/04/2022

Pour la compagnie,

